# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ PURGE® III INSECTICIDE

FDS n°: 6586-A

Date de révision: 2021-02-16

Format: NA Version 1.05



# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit PURGE® III INSECTICIDE

Code du produit 50001565

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 6586-A

Synonymes PIPERONYL BUTOXIDE: Butylcarbityl(6-propylpiperonyl) ether, 1,3-Benzodioxole,

5-[[2-(2-butoxyethoxy)ethoxy]methyl]-6-propyl-;

, N-OCTYL BICYCLOHEPTENE DICARBOXIMIDE: N-(2-ethylhexyl)-5-norbornene-2,3-dicarboximide;

N-(2-ethylhexyl)-8,9,10-trinorborn-5-ene-2,3-dicarboximide;

, Pyrethrins

Ingrédient(s) actif(s) Piperonyl Butoxide, n-Octyl bicycloheptene dicarboximide, Pyrethrins

PCP # 30616

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur

FMC Corporation 2929 Walnut Street Philadelphia, PA 19104

(215) 299-6000 ((Informations générales )

SDS-Info@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Urgences médicales :

1 800 / 331-3148 (États-Unis et Canada)

1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collectionner)

En cas d'urgence concernant une fuite, un incendie, un déversement ou un accident,

appelez le:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - USA) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Remplaçant)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Date de révision : 2021-02-16 Version 1.05

## Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz comprimé

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

# VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

### Danger

### Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H332 - Nocif par inhalation

#### Dangers physiques

H223 - Aérosol inflammable

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



## Conseils de prudence - Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

P251 - Ne pas perforer ni brûler, même après usage

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

# Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

P410 + P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

P412 - Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C/122 °F

#### Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

#### **Autres informations**

Aucun renseignement disponible.

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids

Date de révision: 2021-02-16

Version 1.05

1,1-Difluoroethane	75-37-6	40-50
Petroleum distillates, hydrotreated light	64742-47-8	30-40
Petroleum gases, liquified, sweetened	68476-86-8	10-20
n-Octyl bicycloheptene dicarboximide	113-48-4	3.05
Piperonyl butoxide	51-03-6	1.95
Pyrethrins	8003-34-7	0.975

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4.	PF	SEV	ЛIF	=R	S	S	OI	NS
		7	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		_	-	-	

Contact avec les yeux Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour

connaître le traitement approprié.

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant Contact avec la peau

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître

le traitement approprié.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance;

puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Ingestion Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Il ne faut pas induire le

vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne donnez pas un liquide à boire à la personne. Il ne faut rien mettre dans la

bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et Effets sur le système nerveux central.

effets, aigus ou retardés

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Contient du distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Produit chimique, Eau pulvérisée. Agents extincteurs appropriés

Dangers spécifiques du produit Contenu sous pression.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Isoler la zone d'incendie. Évaluer le vent. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources Précautions personnelles

d'inflammation. Aérer la zone. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8. Si la ventilation est possible de porter costume complet de protection et de l'équipement

de protection chimique.

**Divers** Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance

téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du

**FDS n°:** 6586-A

Date de révision : 2021-02-16

Version 1.05

produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions environnementales

Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage

Transfert endommagé cartouches ou boîtes aux conteneurs pour élimination ultérieure. Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13. L'eau de rinçage peut être disposé dans une usine de traitement des eaux usées.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination. ATTENTION : L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et des températures de plus de 50°C. Ne pas ouvrir par la force ou jeter au feu, même après usage. Ne pas vaporiser vers/sur des flammes ou des objets chauffés au rouge.

**Entreposage** 

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.

**Produits incompatibles** 

Agents oxydants forts. Bases. Métaux en poudre.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Pyrethrins	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 5 mg/m <sup>3</sup>
(8003-34-7)			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Petroleum distillates, hydrotreated light (64742-47-8)	TWA: 200 mg/m³ Skin	-	-	-
Pyrethrins (8003-34-7)	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Se il ya un risque d'exposition à des particules qui pourraient causer une gêne oculaire, porter des lunettes de protection chimique.

Protection de la peau et du corps

Porter une chemise à manches longues, un pantalons long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

**Protection des mains** 

Gants de caoutchouc/latex/néoprène ou autres gants appropriés, résistants aux produits

chimiques.

**Protection respiratoire** 

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de

FDS n°: 6586-A

Date de révision: 2021-02-16

Version 1.05

protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements locaux en vigueur.

De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des Mesures d'hygiène

yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les

vêtements de la maison.

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs

d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit

sous sa forme commercialisée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Transparent, liquide en aérosol **Aspect** 

État physique Aérosol Liquide Transparent Couleur

Aucun renseignement disponible Odeur Seuil olfactif Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Point de fusion/point de congélation Non applicable

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclair > 85 °C / > 185 °F (Extension de flamme de 8 pouces)

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Densité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité 6.9 lb/gal Aucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition Viscosité, cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité, dynamique Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Aucun renseignement disponible

Possibilité de réactions

Masse volumique apparente

dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Bases. Métaux en poudre.

Date de révision: 2021-02-16

Version 1.05

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, Fluorure d'hydrogène, Fluorure de carbonyle.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

2140 mg/kg (rat) DL50 orale DL50 épidermique > 2000 mg/kg (lapin) CL50 par inhalation 2.5 mg/l 4 heures

Lésions oculaires graves/irritation

Peu ou non irritant (lapin).

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peu ou non irritant (lapin).

Sensibilisation non sensibilisant

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated light (64742-47-8)	> 5000 mg/kg(Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat)4 h
n-Octyl bicycloheptene dicarboximide (113-48-4)	= 2800 mg/kg(Rat)	= 470 mg/kg (Rabbit)= 470 mg/kg (Rat)	
Piperonyl butoxide (51-03-6)	= 4570 mg/kg (Rat)= 6150 mg/kg (Rat)	= 1880 mg/kg (Rabbit)> 7950 mg/kg (Rat)	> 5.9 mg/L (Rat)4 h
Pyrethrins (8003-34-7)	= 200 mg/kg(Rat)	= 1350 mg/kg (Rat) = 2060 mg/kg (Rabbit) = 300 mg/kg (Rabbit)	= 3.4 mg/L (Rat)4 h

#### Données sur les effets toxicologiques

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges. **Symptômes** 

de la fatique, des nausées et des vomissements. Une mauvaise utilisation intentionnelle en

concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.

# Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagénicité L'oxyde de butylate de pipéronyle peut affecter les enzymes de détoxication des

microsomes du foie des mammifères.

N-octyl bicycloheptène dicarboximide était négatif dans un essai d'aberration

chromosomique,

Cancérogénicité Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA,

ACGIH).

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Non classé. STOT - exposition répétée Non classé Effets sur les organes cibles

Les souris nourries avec du peroxyde de pipéronyle à 0,3 ou 0,9% dans l'alimentation pendant 20 jours avaient une augmentation du poids du foie et d'autres signes de toxicité hépatique. Les rats mâles ayant reçu jusqu'à 2,4% de butoxyde de pipéronyle dans le régime alimentaire pendant une période allant jusqu'à 12 semaines présentaient des signes cliniques et histologiques de lésions hépatiques; Le groupe présentant la dose la plus élevée a présenté des modifications preneoplasiques, y compris un élargissement des noyaux hépatocytaires et des cellules multinucléées. Des lésions rénales ont également été

observées.

Danger par aspiration Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Piperonyl butoxide 51-03-6		Group 3		
Pyrethrins 8003-34-7		Group 2A		

Date de révision : 2021-02-16 Version 1.05

Légende:

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

Groupe 3 - non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Piperonyl butoxide (51-03-6)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèces	Valeur	Unités
Piperonyl Butoxide	CL50	Poissons	3.94	ppm
	DL50	Bee	25	μg/abeille
	DL50	Collin de Virginie	>2250	mg/kg
	DL50	Canard colvert	>5620	ppm

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Petroleum distillates, hydrotreated		96 h LC50: = 2.2 mg/L (Lepomis	96 h LC50: = 4720 mg/L
light		macrochirus) static 96 h LC50: = 2.4	(Den-dronereides heteropoda)
64742-47-8		mg/L (Oncorhynchus mykiss) static	
		96 h LC50: = 45 mg/L (Pimephales	
		promelas) flow-through	
Piperonyl butoxide		96 h LC50: = 7.07 mg/L	
51-03-6		(Oncorhynchus mykiss) semi-static	
Pyrethrins		96 h LC50: 0.003 - 0.0046 mg/L	
8003-34-7		(Lepomis macrochirus) flow-through	
		96 h LC50: 0.0031 - 0.0038 mg/L	
		(Oncorhynchus mykiss)	
		flow-through 96 h LC50: 0.02 -	
		0.03 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	
		static 96 h LC50: 0.0322 - 0.0472	
		mg/L (Lepomis macrochirus) static	
		96 h LC50: 0.0425 - 0.121 mg/L	
		(Pimephales promelas) flow-through	
		96 h LC50: 0.224 - 0.458 mg/L	
		(Pimephales promelas) static 96 h	
		LC50: = 0.054 mg/L (Oncorhynchus	
		mykiss) 96 h LC50: = 0.074 mg/L	
		(Lepomis macrochirus)	

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Expédition en quantité limitée. Carton marques comprennent la marque Quantité limitée et des flèches d'orientation.

**FDS n°:** 6586-A

Date de révision : 2021-02-16

Version 1.05

N° ID/ONU UN1950

Nom officiel d'expédition Aérosols, inflammables

Classe de danger 2.

**Désignation** UN1950, Aerosols, flammable, 2.1, Limited Quantity

TMD Expédition en quantité limitée. Carton marques comprennent la marque Quantité limitée et

des flèches d'orientation.

N° ID/ONU UN1950

Nom officiel d'expédition Aérosols, inflammables

Classe de danger 2.1

**Désignation** UN1950, Aerosols, flammable, 2.1, Limited Quantity

ICAO/IATA Expédition en quantité limitée. Carton marques comprennent la marque Quantité limitée et

des flèches d'orientation.

N° ID/ONU UN1950

Nom officiel d'expédition Aérosols, inflammables

Classe de danger 2.1

**Désignation** UN1950, Aerosols, flammable, 2.1, Limited Quantity

IMDG/IMO Expédition en quantité limitée. Carton marques comprennent la marque Quantité limitée et

des flèches d'orientation.

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1
No EMS F-D, S-U

**Désignation** UN1950, Aerosols, 2.1, Limited Quantity

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de
			seuil %
Piperonyl butoxide - 51-03-6	51-03-6	1.95	1.0

#### SARA 311/312 Catégories de

#### dangers

90.0	
Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Oui
Danger de réaction	Non

## Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Pyrethrins 8003-34-7	1 lb			

## **CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Date de révision : 2021-02-16

Version 1.05

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses		
Pyrethrins	1 lb	· ·		
8003-34-7	0.454 kg			

## **FIFRA Information**

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

#### **CAUTION**

Contains petroleum distilliate. Harmful if absorbed through the skin.

# États-Unis - Réglementations des États

### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

# Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
1,1-Difluoroethane	X	X	
75-37-6			
Piperonyl butoxide	X		
51-03-6			
Pyrethrins	X	X	Х
8003-34-7			

### **Inventaires internationaux**

Nom chimique		LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
	nis)							
1,1-Difluoroethane 75-37-6	X	X	X	X	X	X	Х	X
Petroleum distillates, hydrotreated light 64742-47-8	X	Х	X		X	X	Х	Х
Petroleum gases, liquified, sweetened 68476-86-8	X	X	X		X	X	Х	Х
n-Octyl bicycloheptene dicarboximide 113-48-4		X	X	Х	X		Х	Х
Piperonyl butoxide 51-03-6	Х	X	X	Χ	Х	X	Х	Х
Pyrethrins 8003-34-7		Х	X		Х	X	Х	Х

#### **CANADA**

Cette fiche de données de sécurité concerne un pesticide enregistré par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et elle est donc assujettie à certaines exigences en vertu des lois canadiennes sur les pesticides, dont la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements dangereux requis par le Règlement sur les produits dangereux (RPD) et SIMDUT 2015 relativement aux fiches de données de sécurité et aux étiquettes

**FDS n°:** 6586-A

Date de révision : 2021-02-16

Version 1.05

du lieu de travail de produits chimiques non pesticides. Les renseignements suivants sont établis par l'ARLA.

En vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, il faut respecter l'étiquette approuvée du produit antiparasitaire (l'étiquette) en tout temps et, en cas de divergences entre l'étiquette approuvée et une FDS pour ce produit, ce sont les renseignements de l'étiquette qui prévalent.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité	3	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité	3	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2021-02-16

Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

#### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date des présentes. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies ici. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié désigné et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation sont indépendantes de la volonté de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la fiche signalétique